

**Conditions de participation
à la Virtual Hunt (chasse virtuelle) organisée par Honor**

1. Champ d'application

- 1.1 En participant à ce concours, le participant accepte les présentes conditions ainsi que les informations exposant les critères de participation.
- 1.2 Pour plus d'informations concernant les conditions de participation à ce concours, veuillez consulter notre site Internet www.hihonor.com.

2. Organisateur

- 2.1 L'organisateur de ce concours est Huawei Technologies Deutschland GmbH (ci-après dénommé : « **l'Organisateur** »).
- 2.2 La promotion de ce concours s'effectuera en ligne. Ce concours n'est ni sponsorisé, ni soutenu, ni géré par – ou associé à – Facebook, Instagram, Twitter ou encore Google.

3. Individus en droit de participer

- 3.1 Ce concours est ouvert à l'ensemble des individus qui, à la date de lancement du concours, sont (1) âgés de 18 ans ou plus ; (2) des citoyens de l'Union européenne ; (3) des résidents permanents dans les États suivants : Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni et Pays-Bas.
- 3.2 Les employés de l'Organisateur, les membres de leurs familles proches ainsi que les employés des entreprises partenaires de l'Organisateur qui sont, ou ont été, impliqués dans les processus de création et de mise en œuvre de ce concours, ne peuvent participer au concours.
- 3.3 La participation est nominative et les participations communes ne sont pas autorisées. Chaque joueur ne peut participer qu'une seule fois.

4. Participation

- 4.1 La participation à ce concours est gratuite et n'entraîne aucune obligation d'achat de produits ni de services.
- 4.2 Le concours débutera le 21 mars 2016 et s'achèvera le 28 mars 2016.
- 4.3 Pour être en mesure de participer, les joueurs doivent compter le nombre d'appareils Honor apparaissant dans la vidéo à 360 degrés.

- 4.4 L'ensemble des réponses correctes seront réunies au sein d'une même liste, depuis laquelle les gagnants seront tirés au sort.
- 4.5 Que leur réponse soit correcte ou fautive, tous les participants recevront un e-mail contenant des vCodes utilisables sur vMall entre le 21 et le 30 mars 2016.
- 4.6 En soumettant sa réponse, le joueur accepte de participer à la campagne promotionnelle organisée par Honor pour Pâques.
- 4.7 L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de formulaire de participation incomplet, complété de manière erronée, perdu ou soumis après la date butoir, et en cas de dysfonctionnement ou de panne du logiciel conçu pour stocker les données des participants.
- 4.8 L'Organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant qui enfreindrait les présentes Conditions de participation, manipulerait le concours ou ferait de fausses déclarations qui constitueraient une infraction au droit applicable ou aux droits de tiers. Si un participant vient à être exclus du concours, ses prix et gains éventuels, qui seront dès lors jugés nuls, lui seront retirés. Dans un tel cas, un nouveau gagnant sera tiré au sort conformément à la procédure décrite au paragraphe 5.2.

5. Prix, tirage au sort et annonce auprès des gagnants

- 5.1 Trois gagnants seront tirés au sort par pays et se verront remettre les prix suivants :
- 5.2 Un (1) smartphone Honor 5X d'une valeur de 229,99€, une (1) paire d'écouteurs « Engine » d'une valeur de 19,99€ ainsi qu'une (1) perche selfie d'une valeur de 20€ maximum, soit un total de dotations jusqu'à 269,98€. Les gagnants seront informés par e-mail dans un délai de deux semaines suivant la clôture du concours.
- 5.3 Les taxes et frais éventuels liés à la remise du prix seront à la charge des gagnants.
- 5.4 Les prix seront remis dans la limite des stocks disponibles et l'Organisateur se réserve le droit de remplacer ces prix par d'autres prix d'une valeur égale ou supérieure si des circonstances exceptionnelles et indépendantes de sa volonté l'exigent.
- 5.5 L'échange d'un prix contre de l'argent liquide ou contre un autre prix, ou son transfert à d'autres parties ne sont pas autorisés.
- 5.6 L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'impossibilité, pour le participant, de récupérer son prix.

6. Droits d'utilisation

- 6.1 Par la présente, le participant octroie à l'Organisateur un droit non exclusif et librement utilisable, autorisant ce dernier à exploiter sa participation de toutes les manières connues ou encore inconnues. Ce droit ne fait l'objet d'aucune restriction en termes de temps, de lieu et de contenu, et, dans le cadre de l'application de ce droit, des sous-licences peuvent être émises. Parmi ces droits d'utilisation figurent notamment – à l'échelle nationale et internationale – le droit de l'Organisateur de copier, modifier, traiter, publier et commercialiser la participation du joueur. Ces droits sont octroyés gratuitement, en exemption de redevances.

7. Protection des données

En soumettant leur formulaire de participation, les participants acceptent de livrer certaines informations personnelles pouvant être exploitées ou divulguées par l'Organisateur et ses agents autorisés dans le cadre de la gestion du concours et du règlement du prix. Les données personnelles recueillies par l'Organisateur seront sujettes à la Politique de confidentialité de l'Organisateur telle que définie à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1OqXmJL>.

8. Divers

- 8.1 L'ensemble des décisions de l'Organisateur relatives aux offres promotionnelles seront finales et ne feront l'objet d'aucune correspondance avec les participants.
- 8.2 Dans le cas d'un événement indépendant de la volonté de l'Organisateur, et en cas de fraude, d'abus et/ou d'erreur humaine ou technique, affectant ou pouvant affecter le bon déroulement de cette opération promotionnelle ou de la remise des prix, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales, en faisant tout son possible pour en minimiser l'impact sur les participants afin d'épargner à ces derniers une trop grande déception.
- 8.3 Si l'une des clauses prévues dans les présentes Conditions de participation est invalidée par le biais d'une loi, d'une règle, d'un décret ou d'un règlement gouvernemental, ou par décision finale de toute cour ayant juridiction compétente, cette invalidité n'affectera en aucun cas l'exécution des dispositions qui n'ont pas été invalidées.
- 8.4 L'ensemble des relations juridiques découlant de ces conditions générales et de ce concours, ou liées à ceux-ci, sont soumises au droit allemand. L'application des règles prévues par la Convention sur les achats internationaux de marchandises (CISG) est expressément exclue. Les lois impératives de protection des consommateurs en vigueur dans le pays de résidence du participant s'appliquent explicitement.